

Tours, le 13 mars 2019

Madame Monsieur,

Dossier suivi par :
Cabinet

N° 293.03.2019

Les services de l'Éducation nationale s'inscrivent pleinement dans les projets de modernisation du service public portés par l'action publique 2022.

Ainsi, une offre de services numériques vous sera progressivement proposée dans le cadre d'une recherche d'amélioration des relations avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Ainsi, vous avez désormais la possibilité de consulter de manière sécurisée, les bilans périodiques de vos enfants à l'adresse suivante :

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Le portail d'authentification EduConnect vous permet,

- soit de créer un compte par auto-inscription,
- soit d'utiliser le service FranceConnect avec les informations centralisées de vos identités numériques (impots.gouv.fr, ameli.fr,...)

Afin de faciliter votre accès à l'application, vous trouverez, joint à ce courrier, un pas-à-pas qui vous guidera dans les procédures d'identification et de connexion.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

L'Inspecteur d'académie
Directeur académique
des services de l'Education nationale
d'Indre-et-Loire

Dominique BOURGET